

# Israël, la capitale de l'Ouest sauvage

## Israël ne fait plus partie de l'Occident

**On nous disait autrefois qu'Israël était un pays occidental, une « villa dans la jungle », la seule démocratie du Moyen-Orient, et bien d'autres clichés non vérifiés. Plus tard, ces vantardises sont devenues plus modestes, et on nous a qualifiés de « frontière orientale de l'Occident », d'« avant-poste des Lumières ». Le moment est venu de le dire haut et fort, sans hésitation : Israël s'est séparé de l'Occident. Il l'a fait de son plein gré, par des décisions gouvernementales, des lois, des incitations lancées depuis ses instances les plus officielles, et finalement au prix d'un immense bain de sang. Israël n'est pas le bras armé de l'Occident modéré. C'est la capitale de l'Orient sauvage.**

L'Occident est avant tout une idée. Sa géographie est secondaire. C'est pourquoi le Japon et l'Australie en font partie, contrairement à la Russie. Appartenir à l'Occident, c'est accepter un engagement moral, et non pas arborer une marque commerciale, adhérer à une alliance militaire ou détenir un sésame pour l'Eurovision. L'Occident s'est forgé à travers des luttes, des révolutions, des guerres de religion et de longs et sanglants processus d'autocorrection. Le fossé entre ses déclarations et ses actes était souvent énorme. Le colonialisme, l'esclavage et l'Holocauste ont vu le jour en son sein, et de leurs ruines s'est cristallisé un noyau moral clair qui est devenu le fondement de la démocratie libérale et de l'idée des droits humains : l'individu prime sur la collectivité, le pouvoir du gouvernement est limité, et chaque personne possède des droits naturels qui ne dépendent pas de la bienveillance de la majorité.

Au cœur de ce principe fondamental se trouve l'être humain en tant qu'individu·e. La valeur d'une personne découle de l'humanité elle-même, de la naissance à la mort. Elle précède le statut social, l'origine, la foi et l'appartenance nationale. De ce principe découlent la dignité humaine, la liberté de pensée, d'expression, de religion et de conscience, ainsi que le droit de choisir son propre chemin de vie. L'égalité devant la loi est donc un fondement incontournable, et chacun·e, vraiment chacun·e, est égal·e devant elle : la/le ministre et la/le citoyen·ne, la majorité ou la minorité, la personne fortunée et celle qui n'a rien. La démocratie offre à tout cela un cadre politique ; elle est avant tout un moyen de limiter le pouvoir, et non un passe-droit pour exercer une force illimitée ou pour la tyrannie de la majorité. La séparation des pouvoirs, l'indépendance des tribunaux, la liberté de la presse, une opposition active et une société civile dynamique en sont les véritables garants, bien plus que le jour du scrutin lui-même. À

cela s'ajoutent le pluralisme, qui permet aux êtres humains de vivre ensemble malgré de profonds désaccords, et la raison critique, qui soumet toute autorité, qu'elle soit politique, religieuse ou militaire, à l'examen et à la remise en question. Et au-dessus de tout cela plane le principe d'universalité : la dignité humaine, la liberté et l'égalité appartiennent à chaque être humain. À tous/toutes. Y compris à celle ou celui qui n'est pas moi, qui n'est pas « l'un·e des nôtres », et qui ne possède pas la bonne carte d'identité.

Ce sont là les critères à l'aune desquels l'Occident est jugé le plus sévèrement, et c'est précisément à ce critère qu'Israël échoue chaque jour, chaque heure, délibérément. Cet échec est d'autant plus douloureux que l'idée est née parmi nous. Le judaïsme auquel j'appartiens a précédé l'Europe de plusieurs milliers d'années. Il porte en lui une profonde résistance à toute tyrannie et aux généralisations racistes qui mènent à l'asservissement de collectifs entiers. Contrairement aux royaumes de l'Antiquité, notre foi repose sur le caractère précieux de chaque être humain créé à l'image divine. Tel est le fondement de la révolte des esclaves contre l'Égypte et contre l'idée même de l'égyptisme. De là découle le principe selon lequel nul ne peut être puni pour le péché d'autrui. « Les pères ne seront pas mis à mort pour les enfants, et les enfants ne seront pas mis à mort pour les pères ; chacun sera mis à mort pour son propre péché. » Tel est l'enseignement des prophètes hébreux, une idée révolutionnaire dans un monde qui considérait la tribu, et non la personne, comme l'unité fondamentale. De cette foi est née, avec le temps, toute la structure juridique que nous appelons aujourd'hui « occidentale ». La présomption d'innocence, la charge de la preuve et l'indépendance des juges expriment une profonde crainte morale de punir une personne pour un acte qu'elle n'a pas commis, et les tribunaux occidentaux ont été conçus pour rendre la condamnation difficile, car l'horreur morale de punir une seule personne innocente pesait plus lourd à leurs yeux que l'espoir de punir tous les coupables. De la même racine est née l'idée des droits humains, qui ne reconnaît aucune hiérarchie du sang ni aucune hiérarchie des nations. Et de là découle la plus grande vertu de l'Occident : la capacité à s'auto-critiquer à l'aune de ses propres valeurs, à reconnaître ses échecs et à y remédier. L'Occident, dans ce qu'il a de meilleur, ne prétend pas à la perfection morale. Sa force réside dans son pouvoir de critique et de correction.

Nous étions ainsi autrefois. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. L'Israël d'aujourd'hui est un abandon bruyant et grossier de la tradition juive et une rupture hideuse avec les fondements occidentaux sur lesquels il a été bâti. Le néo-judaïsme d'Israël est une nouvelle religion, tribale et brutale, violente et défigurée, qui n'est ni juive, ni démocratique, ni occidentale. Un néo-judaïsme règne et fait rage en Israël, et ce n'est rien d'autre que la doctrine raciale sous sa forme la plus maudite et la plus dégradée. Je n'en fais pas partie et je ne suis pas des leurs. Ce sont mes ennemis au sens plein du terme. Pour ces soi-disants « juifs nationaux », la collectivité

prime sur l'individu·e, personne n'assume de responsabilité personnelle, et chaque Palestinien·ne est jugé en fonction de son appartenance nationale avant même que ses actes ne soient examinés. La punition collective a cessé d'être une aberration pour devenir une politique officielle. Des maisons sont démolies pour les actes d'un autre membre de la famille ; la nourriture, l'eau, les médicaments et l'électricité servent d'instruments de punition ; des centaines de milliers de personnes sont déracinées d'un endroit à l'autre ; et des enfants paient pour les actes d'adultes qu'elles et ils n'ont jamais connus. Des ministres du gouvernement israélien incitent au meurtre, car leur équation de la mort – « mille des nôtres contre un des vôtres » – n'a pas d'autre sens. Cette religion est l'inversion totale de l'enseignement selon lequel chaque personne doit mourir pour ses propres péchés. C'est une théologie de la vengeance tribale contre laquelle nos prophètes se sont rebellés il y a des milliers d'années, et qui nous revient aujourd'hui, enveloppée d'un châle de prière et d'un uniforme militaire, embrassant les mezuzahs et votant pour l'un des partis criminels d'Israël.

Le régime en vigueur dans les territoires occupés en est la preuve décisive. Dans un même espace, deux systèmes juridiques coexistent : les colons et les Palestinien·nes, à quelques mètres les uns des autres, sont soumis à des tribunaux différents, à des règles différentes et à une hiérarchie des droits différente. L'un·e est un·e citoyen·e dont l'État a le devoir de le protéger ; l'autre est soumis·e à un régime militaire abusif et n'a pas son mot à dire dans l'élaboration des lois qui régissent sa vie. Cet arrangement soi-disant temporaire dure déjà depuis trois générations, et il est donc devenu le régime permanent. C'est un régime que le monde occidental a aboli au prix de beaucoup de sang, dont une partie est la nôtre. L'érosion a depuis longtemps franchi la Ligne verte elle aussi : les citoyen·nes arabes d'Israël sont tenu·es de prouver leur loyauté encore et encore, les manifestations arabes se heurtent à une répression que les manifestations juives n'ont jamais connue, et l'attaque contre le pouvoir judiciaire vient parachever le tableau. Son objectif le plus profond est de libérer la majorité politique de toute contrainte et de faire des élections la seule source du pouvoir, c'est-à-dire de passer ouvertement d'une démocratie constitutionnelle à un régime majoritaire centralisé.

Et la trahison la plus profonde de toutes est celle de la mémoire. L'État d'Israël a vu le jour en tant que refuge pour les Juifs et Juives persécuté·es afin de transformer le souvenir de la persécution en responsabilité morale : la génération fondatrice espérait que celles et ceux qui avaient connu l'impuissance seraient doublement prudent·es avec tout pouvoir confié entre leurs mains. Dans une alliance millénaire, nous avons juré de ne jamais faire aux autres ce que nous détestions qu'on nous fasse. Au fil des années, la mémoire a été renversée, et la souffrance juive est passée d'une obligation morale de s'abstenir de tout effusion de sang à un permis politique de tuer sans distinction. C'est là une trahison de la mémoire elle-même, qui a cessé de mettre en garde contre l'injustice et est désormais appelée à la justifier.

On peut rester sous le choc jusqu'à demain matin, on peut murmurer « pas en notre nom » et se sentir bien dans sa peau. La vérité est bien plus dure : participer au jeu démocratique et en accepter les résultats, c'est accorder au gouvernement le pouvoir de faire toutes ces choses « en notre nom ». Un crime élu à la majorité des voix reste un crime, et une politique de ségrégation et de discrimination reste de la discrimination. La démocratie ne peut pas blanchir la honte, et elle impute l'entière responsabilité également à celles et ceux qui acceptent les incitateurs/incitatrices comme un résultat légitime, s'assoient à leurs côtés au sein d'un même gouvernement et s'habituent à leur présence.

Le temps des demi-mesures est révolu. Nous devons aller jusqu'au bout et en tirer toutes les conséquences. Premièrement, l'heure est venue d'entendre un engagement électoral clair : les ministres qui incitent au meurtre et aux punitions collectives doivent être jugé·es, devant les tribunaux israéliens si quelqu'un ose le faire, ou devant les tribunaux internationaux si personne ne l'ose. Deuxièmement, le monde occidental doit cesser d'accorder à Israël son immunité de célébrité. Nous devons être jugé·es selon les mêmes critères que ceux appliqués à tout autre régime qui bafoue les droits humains. Un pays qui abandonne ces valeurs ne peut continuer à jouir de ces privilèges. Il est intolérable que Washington et Bruxelles acceptent une réalité dans laquelle les droits humains sont une règle contraignante pour les rivaux/rivaux et suspendue pour les ami·es. La justice et le droit doivent être universels et s'appliquer à tous et toutes. L'Occident sera jugé sur la manière dont il traite Israël, et Israël sera jugé sur la manière dont il traite les Palestinien·nes en tant qu'êtres humains.

Et troisièmement, et c'est là l'essentiel : c'est à nous, Israélien·nes qui restons fidèles à la fois à l'alliance des prophètes et à celle des Lumières, qu'incombe le devoir de construire une alternative. Un autre Israël, où l'individu·e prime sur la tribu, où la loi est la même pour chaque âme, et où chaque être humain – juif/juive, arabe, palestinien·ne ou étranger·e – est créé à l'image divine.

Le véritable test de toute culture réside dans la vie de l'être humain soumis à son pouvoir, et à cet égard, nous avons échoué. La porte de l'Occident est toujours ouverte, même si elle n'est plus grande ouverte. Après ces élections, nous saurons où nous nous dirigeons : au plus profond du ghetto néo-juif, un peuple vivant isolé, avec ses peurs, ses ministres racistes auteurs de crimes et notre épée à jamais dégainée, ou bien vers la famille occidentale de la liberté et des droits.

**Avrum Burg**, 3 juillet 2026

<https://avrumburg.substack.com/p/israel-the-capital-of-the-wild-east>

Traduction DE